

DECISION

OBJET : TORCY- sinistre - Protocole transactionnel

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire à compter du 22 décembre 2023, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Considérant que le 21 février 2024, lors d'un accident de la route au niveau de la place de la république sur la commune de Torcy (71210), Monsieur Nathan LOPES a endommagé une borne et des pavés appartenant à la CUCM,

Considérant que la CUCM devra remplacer la borne et les pavés,

Considérant que les frais consécutifs à ce remplacement s'élèvent à cinq cent soixante-six euros et dix centimes (566.1 euros).

DECIDE ce qui suit :

- De conclure un contrat de transaction avec Monsieur Nathan LOPES, domicilié 28 Boulevard Henri-Paul Schneider sur la commune de Le Creusot (71200), pour le règlement du préjudice subi ;
- La recette sera imputée au budget 2024 sur la ligne correspondante ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit auprès du tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas, Dijon 21 000) soit par courrier, soit par l'application informatique "Télérecours" accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de la CUCM si un recours administratif a été préalablement déposé ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 30 mai 2024

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 11 juin 2024
et publié, affiché ou notifié le 11 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.